
SIVU - RPI de BOUTIGNY SAINT-FIACRE VILLEMAREUIL

Rue la Fontaine
77 470 - BOUTIGNY

☎ 01 60 25 78 87

sivu.boutigny@wanadoo.fr

Boutigny, le

AVEC LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE VOS REGLEMENTS EN TOUTE TRANQUILITE

Madame, Monsieur,

Pour faciliter les démarches de ses administrés, le SIVU - RPI de Boutigny, Saint-Fiacre et Villemareuil vous propose désormais de prélever sur votre compte bancaire ou postal, les factures relatives à la cantine scolaire.

Le prélèvement automatique est en effet, un moyen de paiement :

SÛR : vous n'avez plus de courrier à envoyer. Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent !

SIMPLE : Vos factures vous sont adressées comme par le passé : vous connaîtrez à l'avance, la date et le montant exact du prélèvement. Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit.

SOUPLE : Vous changez de compte ou d'agence bancaire ou postale... un simple coup de fil au SIVU pour avertir mes services et leur transmettre votre nouveau RIB par courrier !

COMMENT FAIRE ?

Il vous suffit de nous retourner simplement l'autorisation de prélèvement complétée et signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB).

Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès la prochaine rentrée scolaire.

En espérant que cette nouvelle proposition de règlement recueillera votre adhésion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le PRÉSIDENT
Vincent MENOT